LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

ENFIN,
la Direction Générale décide de fermer tous les sites de proximité au public !

La CGT Pôle emploi n'a eu de cesse depuis l'apparition de l'épidémie d'exiger :

- ⇨ **la préservation et la santé de tous les agents comme celle des usagers**
- ⇨ **le maintien de nos missions prioritaires de Service Public : l'inscription et l'indemnisation des travailleurs privés d'emploi**

Après maintes tergiversations et discours contradictoires tant du Président de la République, du 1er Ministre, de notre Directeur Général ou du Directeur Général Adjoint des Ressources Humaines, des mesures exceptionnelles viennent enfin d'être annoncées par la Direction Générale :

- **Fermeture de toutes les agences au public :** arrêt des ESI et Pack de démarrage, des entretiens individuels et collectifs, des ateliers ;
- **Réception physique uniquement en cas d'urgence** en respectant les « gestes dit barrières » ;
- **Les Services Civiques sont autorisés à rester chez eux** avec maintien de leur indemnité ;
- Mise en œuvre du Décret 2020-73 – **Arrêt de travail** permettant aux agents de garder leurs enfants – élargi sur simple déclaration aux agents fragiles et leur entourage (voir liste du Ministère) ;
- **Télétravail à domicile pour toutes celles et ceux qui sont équipés** ;
- Possibilité pour les agents de **se rendre dans l'agence de proximité la plus proche de leur domicile** ;
- **Rotation sur les activités dites essentielles** (tri du courrier, scan, accueil d'urgence - filtrage visio) dans les agences pour toutes celles et ceux qui ne sont ni en télétravail ni en arrêt maladie – **rotation des autorisations d'absence** entre agents selon le nombre de présents par site ;
- **Arrêt des contrôles de recherche d'emploi** (sauf traitement recours hiérarchique) et **de la gestion de la liste - blocage des trops perçus** (et procédures en cours) ;
- **Renforcement du 3949** ;
- **Priorisation à l'inscription, l'actualisation et l'indemnisation.**

Pour la CGT Pôle emploi, ces mesures vont dans le bon sens, reste le problème essentiel du nettoyage des locaux et leurs désinfections quotidiennes.

Cette crise renforce notre détermination à soutenir l'hôpital public et l'ensemble des soignants qui subissent les attaques gouvernementales depuis des mois, à défendre l'ensemble des Services Publics et notre Protection Sociale (dont la retraite par répartition).

La réglementation de l'Assurance chômage prévue le 1er avril ne doit pas seulement être suspendue pour quelques mois mais bel et bien supprimée.

La CGT Pôle emploi est à vos côtés pour défendre nos missions, nos droits, nos emplois et notre avenir

CGT Pôle emploi - 38 rue des frères Flavien - 75020 Paris - syndicat.cgt@cgt-pole-emploi.fr